



## **Comité Technique Spécial Départemental 2<sup>nd</sup> degré**

Déclarations préalables.

Réponses de l'IA :

- adhère pleinement à notre volonté d'aborder la rentrée le plus sereinement possible
- la DGH se négocie à priori, (avec les éléments issus du Comité Technique Académique) en consultant les réalités d'établissements, les CA, pour faire les meilleurs choix au regard de 3 critères : les effectifs, les horaires règlementaires, la carte de formation officielle
- choix de l'IA : limiter la hausse du taux d'encadrement au collège et accompagner au mieux l'Education Prioritaire

Les organisations syndicales font remarquer qu'on ne peut comparer tous les collèges (ceux ayant une SEGPA et les autres) car les SEGPA ont une dotation spécifique différente : nous demandons donc d'avoir une dotation fléchée et identifiée SEGPA dans les documents.

Collèges :

- Inquiétudes et analyses de la baisse des effectifs dans certains établissements (Belvès, St Astier).
- Analyse de la baisse des effectifs dans les SEGPA : un élément d'explication selon l'IA est la fluidité des parcours à l'école élémentaire. Si on redouble moins à l'école, on a de fait moins d'orientation en 6<sup>ème</sup> SEGPA.
- Nous nous inquiétons du taux de HSA élevé dans certains collèges : Beaumont, Laure Gatet, Bertrand de Born, Nontron. S'agissant des collèges en cité scolaire, l'IA répond qu'il faut atténuer les données grâce à des mutualisations possibles avec les lycées.
- Nous pointons les difficultés du collège Laure Gatet avec leur seul 1/2 poste de CPE et demandons des réponses et un appui de l'IA auprès du Rectorat afin d'obtenir ce poste manquant, grâce à la dotation académique. Nous demandons une attention particulière eu égard à leur saisie du CHSCT. Le Secrétaire Général rappelle que le CHSCT émettra un avis, mais que la répartition de ces postes se feront selon des critères académiques.

Lycée professionnels :

- Nous demandons ce qu'il en est de l'accompagnement spécifique des bacheliers pro en BTS : réponse de l'IA = l'enveloppe est sous-utilisée.
- Le Bac pro ébéniste est supprimé dans les textes de lois : l'administration a fait le choix de ne pas pénaliser le LP de Thiviers (il n'y aura pas de récupération d'heures cette année). Création d'une division de CAP ébénisterie.
- S'agissant des SEP, étant donné qu'il y a un petit nombre d'enseignants pro, la répartition des HSA est complexe (notamment à Nontron). Les chefs d'établissements n'ont pas signalé de problèmes particuliers. L'administration répond qu'en cité scolaire, le phénomène des vases communicants (collèges, lycées, SEP) atténue le fort pourcentage de HSA.

Vote sur la répartition de la DGH entre les collèges, LGT et LP : nous nous abstenons, estimant que les choix se font en négociation avec les établissements et ne pouvons apprécier le bien-fondé de cette répartition.